

10 KIL'DE CLUSES 2 018

RÈGLEMENT

- La 13^e édition des 10 kil'de Cluses sera organisée le dimanche 8 avril 2018 par le Faucigny Athlétic Club.
 - Le départ de la course sera donné à 9 h 30 au Stade intercommunal de Cluses-Scionzier.
 - L'épreuve est classante, qualificative et a été inscrite au calendrier FFA des courses à label ainsi qu'au calendrier départemental des courses hors stade.
 - Le parcours, 2 boucles pour une distance de 10 kilomètres mesurée officiellement, emprunte les rues et pistes cyclables de la commune de Cluses.
 - La course est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 2002 et avant. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement distinct.
 - Inscriptions : 13 € par internet, 18 € sur place en fonction des places disponibles, 26 € pour le relais.
 - Le nombre de dossards est limité à 750 (relais compris).
 - Les dossards seront à retirer le dimanche 8 avril 2018, dès 8 h 00, au Stade Intercommunal de Cluses-Scionzier, 283 rue Paul Zen - 74 300 Cluses, ou à INTERSPORT Cluses le samedi 7 avril sur présentation d'un certificat médical écrit en français de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an pour les non licenciés ou d'une licence FFA ou FFTri.
- Pour les jeunes de moins de 18 ans, une autorisation parentale devra être obligatoirement jointe à l'inscription.
- Conformément à la loi, le Faucigny Athlétic Club, organisateur de la course, a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, de celles de ses préposés et de tous les participants des 10 kil de Cluses. Il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer personnellement.
 - Le départ de la course sera donné à 9 h 30 précises et celui des courses enfants à partir de 11 h 00.
 - Les premiers secours aux compétiteurs seront assurés par l'UDPS 74 qui pourra décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.
 - Il sera strictement interdit aux concurrents de se faire accompagner pendant l'épreuve par une personne non inscrite à la course, sous peine de disqualification.
 - Il est strictement interdit aux concurrents de jeter sur les voies publiques ou dans l'enceinte du stade tout déchet ou détrit.
 - Deux points de ravitaillement seront installés au 5^e km et à l'arrivée.
 - Le chronométrage sera effectué par des officiels FFA et par puce électronique à restituer à l'arrivée (facturée en cas de non-restitution).
 - Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.
 - Le Faucigny Athlétic Club, organisateur de la course, se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (conditions météo ou événement grave).
 - Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un quelconque remboursement même en cas d'annulation de la course.
 - Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Le dossard devra être entièrement visible et lisible pendant la course.
 - Tout concurrent s'engage à se soumettre aux mesures de sécurité mise en place.

Course en relais (duo)

- Parallèlement aux 10 km, une course en relais sera organisée.
- Les conditions de participation sont identiques à celles du 10 km. Chaque relayeur portera une puce , le premier pour attribuer son temps au 5ème kilomètre et le second pour classer l'équipe à l'arrivée.
- Les équipes seront composées de 2 coureurs. Le départ des premiers relayeurs sera donné conjointement aux 10 km en individuel. Après avoir parcouru la 1^{re} boucle de 5 km, les 1^{ers} relayeurs transmettront leur relais à leur équipier dans une zone définie matériellement et mise en place au 5ème kilomètres situé rue Paul Zen. La 1^{re} équipe femme, la 1^{re} homme, la 1^{re} mixte seront récompensées.